

NANTES, le 8 novembre 2023

COMITÉ  
RÉGIONAL  
PAYS DE LA LOIRE  
Le Président

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs  
GAC

**Réf.** : LLR/DA N°85.23/24

**Objet** : Stage de développement technique de novembre et décembre 2023




**Dossier géré par** : Chrystèle DUBLE

06 85 21 52 11 (gac@ffgypmpaysdelaloire.fr)

**Madame, Monsieur,**

Dans le cadre du développement de l'activité gymnastique acrobatique, sous la responsabilité de Christèle DUBLE, le Comité Régional des Pays de la Loire propose une action de développement technique en Gymnastique acrobatique pour les clubs déjà initiés à la pratique. Le stage se déroulera selon les dates et lieux précisés ci-après :

<b>1<sup>er</sup> rassemblement</b>	Dimanche 12 novembre 2023	Gymnase Athlétis 50 avenue de l'Europe 49130 LES PONTS DE CE
<b>2<sup>ème</sup> rassemblement</b>	Dimanche 10 décembre 2023	

-  **Accueil des clubs** : dès 9h45
-  **Entraînement** : de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
-  **Goûter** : à 16h30

**Public concerné** :

Duo et groupe de gymnastes engagés dans une pratique compétitive en gymnastique acrobatique au sein de leur club.

**Objectifs principaux** :

- Perfectionnement technique des gymnastes sur les éléments de sol et les porters acrobatiques.
- Echanges techniques, pédagogiques et réglementaires entre les entraîneurs sur le terrain.
- Partager, mutualiser les connaissances et expériences entre entraîneurs dans la recherche de performance.
- Convivialité entre les participants.

**Conditions de participation :**

Les gymnastes souhaitant participer à cette action doivent être accompagnés d'un ou plusieurs entraîneurs. Les entraîneurs, quant à eux, peuvent être de tout niveau (débutant ou confirmé).

**Encadrement Région : Christèle DUBLE**

**Déroulement du stage :**

- Échauffement et travail éléments individuels inter-club avec tous les entraîneurs
- Travail de pyramides intra-clubs
- L'entraîneur référent de chaque club est responsable des athlètes de son club pendant les sessions d'entraînement.

**Conditions administratives :**

Les athlètes et les entraîneurs doivent être licenciés 2023-2024

Chaque athlète et entraîneur(e) mineur doit remplir la fiche d'autorisation parentale jointe.

**TARIFS :** Dans un souci de développement de la discipline, l'inscription à cette action est gratuite. Prévoir un pique-nique pour le repas du midi

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos salutations sportives.

Le Président Régional,  
Luc LE ROY

